

Adresses mails à mettre en CCI (copie cachée conforme) dans votre mail :

ce.rectorat@ac-aix-marseille.fr, ce.cabinet@ac-aix-marseille.fr,
ce.sg@ac-aix-marseille.fr, ce.rectorat@ac-amiens.fr,
ce.recteur@ac-amiens.fr, ce.sg@ac-amiens.fr, ce.cabinet@ac-amiens.fr,
ce.rectorat@ac-besancon.fr, ce.recteur@ac-besancon.fr,
ce.sg@ac-besancon.fr, ce.cabinet@ac-besancon.fr,
ce.recteur@ac-bordeaux.fr, ce.rectorat@ac-bordeaux.fr,
ce.sg@ac-bordeaux.fr, ce.cabinet@ac-bordeaux.fr,
ce.rectorat@ac-caen.fr, ce.sg@ac-caen.fr, ce.cabinet@ac-caen.fr,
ce.rectorat@ac-clermont.fr, ce.recteur@ac-clermont.fr,
ce.sg@ac-clermont.fr, ce.cabinet@ac-clermont.fr,
ce.recteur@ac-corse.fr, ce.rectorat@ac-corse.fr,
ce.cabinet@ac-corse.fr, ce.sg@ac-corse.fr, ce.recteur@ac-creteil.fr,
ce.rectorat@ac-creteil.fr, ce.cabinet@ac-creteil.fr,
ce.sg@ac-creteil.fr, ce.sga@ac-dijon.fr, ce.sg@ac-dijon.fr,
ce.cabinet@ac-dijon.fr, ce.rectorat@ac-grenoble.fr,
ce.sg@ac-grenoble.fr, ce.recteur@ac-grenoble.fr,
ce.cabinet@ac-grenoble.fr, ce.rectorat@ac-guadeloupe.fr,

Corps du Message :

A Mesdames et Messieurs les Recteurs d'Académies

Nous avons appris que la société ENEDIS /ERDF filiale d'EDF prépare un "kit pédagogique" de promotion du compteur Linky.

<http://www.lavoixdunord.fr/region/coudekerque-village-les-ecoliers-invites-a-dessiner-sur-ia17b47584n3558100#>

« *La mallette pédagogique d'Enedis, une avant-première nationale. Au-delà de l'inauguration des postes électriques « new look », Stéphane Ledez, directeur territorial d'Enedis, est aussi venu à Coudekerque-Village pour présenter en avant-première une mallette pédagogique conçue par l'entreprise.*

À l'intérieur : *24 ateliers destinés à éclairer les enfants sur ce qu'est l'électricité, son rôle, ses usages et les amener à comprendre la transition énergétique, l'importance des économies d'énergie et l'arrivée des réseaux électriques dits « intelligents », à l'instar du compteur Linky.*

Des ateliers qu'ils ont pu tester sitôt la remise officielle de la mallette à Isabelle Kerkhof. Conçue pour les enfants de 7 à 11 ans dans le cadre des activités périscolaires, cette mallette « sera mise à disposition de toutes les communes de France à partir de novembre 2016, pour un montant de 85 € », précise Stéphane Ledez. »

Nous nous opposons vigoureusement à ce que vous autorisiez la SA ENEDIS à manipuler ainsi les écoliers.

Le graffeur complice de ce "programme", Alexis Defurnes (06 71 29 03 66, alexis.defurnes@gmail.com), n'a pas daigné répondre au mail détaillé qui lui a été adressé le 11 juin 2016.

Nous vous demandons, après examen du dossier et des pièces listées ci-joint, de nous confirmer votre opposition formelle à la distribution gratuite ou payante (85 euros !) de cette mallette pédagogique dans les établissements scolaires situés sur l'ensemble du territoire français, que ce soit dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires.

Dans l'attente de votre réponse,
Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs les Recteurs d'Académies, nos salutations distinguées.

Signature
